

MHI RJ AVIATION

APERÇU DU PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX POUR EMPLOYÉS SALARIÉS

VOTRE PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX MHI EN UN COUP D'ŒIL

Vous pouvez choisir entre les trois options suivantes : opter pour un statut individuel pour vous-même ou une couverture pour toutes les personnes à votre charge avec un statut familial. Vous pouvez choisir un statut pour les soins médicaux et en choisir un autre pour les soins dentaires, et vous pouvez également choisir différentes options de régime pour les soins médicaux et dentaires.

	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	PROTECTION FACULTATIVE	
	Souplesse	Confort	Sérénité
Soins médicaux*			
Médicaments	Substitution générique obligatoire	Substitution générique obligatoire	Substitution générique obligatoire
Remboursement (en %)	100 % après franchise	80 % après franchise	90 % après franchise
Franchise [†]	1 000 \$ par adulte	5 \$ par ordonnance	2 \$ par ordonnance
Contribution maximale [†]	1 000 \$ par adulte	1 000 \$ par adulte	1 000 \$ par adulte
Soins hospitaliers	100 % semi-privé	100 % semi-privé	100 % semi-privé
Urgence médicale à l'étranger	100 % max. 90 jours par voyage 5 M\$ maximum à vie	100 % max. 90 jours par voyage 5 M\$ maximum à vie	100 % max. 90 jours par voyage 5 M\$ maximum à vie
Autre couverture médicale			
Remboursement (en %)	70 %	80 %	90 %
Psychologue (y compris travailleur social, thérapeute familial, psychothérapeute, conseiller matrimonial, conseiller clinique, psychométricien, conseiller d'orientation)	1 000 \$ par employé 600 \$ par personne à charge	2 000 \$ par employé 1 200 \$ par personne à charge	3 000 \$ par employé 2 000 \$ par personne à charge
Physiothérapeute (comprend les spécialistes en réadaptation physique et les ergothérapeutes)	500 \$ par employé	1 000 \$ par employé 600 \$ par personne à charge	1 500 \$ par employé 1 000 \$ par personne à charge
Praticiens paramédicaux – niveau 1 (y compris acupuncteur, chiropraticien, diététicien, orthophoniste, ostéopathe, podiatre, audiologiste)		300 \$ par praticien	500 \$ par praticien
Praticiens paramédicaux – niveau 2 (comprend kinésithérapeute, kinothérapeute, massothérapeute, naturopathe, orthothérapeute)			500 \$ tous praticiens confondus

* Les maximums s'appliquent par personne assurée, par année civile, sauf indication contraire

† Les frais concernant les enfants à charge s'appliquent à la franchise de l'employé et au montant maximal de la franchise

MHI RJ AVIATION

APERÇU DU PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX POUR EMPLOYÉS SALARIÉS

	PROTECTION FACULTATIVE		
	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	Confort	Sérénité
Soins médicaux*	Souplesse		
Autre protection médicale (suite)			
Vision			
Examen de la vue		1 par an	1 par an
Lunettes		200 \$ par adulte tous les 24 mois (tous les 12 mois pour les enfants à charge de moins de 18 ans)	300 \$ par adulte tous les 24 mois (tous les 12 mois pour les enfants à charge de moins de 18 ans)
Chaussures orthopédiques		1 paire	2 paires
Diagnostic et services de laboratoire	300 \$	500 \$	1 000 \$
Vaccins	500 \$	500 \$	500 \$
Prothèses auditives	550 \$	550 \$	550 \$
Soins infirmiers privés	25 000 \$ sur 3 années consécutives	25 000 \$ sur 3 années consécutives	25 000 \$ sur 3 années consécutives

* Les maximums s'appliquent par personne assurée, par année civile, sauf indication contraire

	PROTECTION FACULTATIVE		
	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	Confort	Sérénité
Soins dentaires*	Souplesse		
Franchise annuelle	150 \$ par membre 300 \$ par famille		
Maximum annuel combiné (comprend les soins préventifs, les soins de base, l'endodontie, la parodontie et les soins majeurs)	1 000 \$	1 500 \$	2 500 \$
Soins préventifs	50 %	80 %	90 %
Soins de base	50 %	80 %	90 %
Endodontie et parodontie	50 %	50 %	80 %
Soins majeurs	50 %	50 %	60 %
Orthodontie (adultes et enfants)			50 % 2 500 \$ maximum à vie
Examen de rappel	Tous les 6 mois	Tous les 6 mois	Tous les 6 mois
Guide des honoraires applicables	Guide des honoraires des généralistes pour l'année en cours	Guide des honoraires des généralistes ou des spécialistes pour l'année en cours	

* Les maximums s'appliquent par personne assurée, par année civile, sauf indication contraire

Des conseils confidentiels quand vous en avez besoin

Le programme d'aide aux employés (PAE), proposé par Homewood Health, offre des services confidentiels de résolution de problèmes pour vous aider à améliorer votre santé et votre mieux-être et celui de votre famille. Grâce à ce programme, vous et votre famille pouvez accéder à des services de conseil qui vous sont proposés en face à face, par téléphone, par vidéo ou en ligne. Lorsque vous avez besoin de parler à quelqu'un, il vous suffit d'appeler Homewood Health. Il vous sera demandé de fournir quelques informations de base et un premier rendez-vous sera fixé à un moment qui vous conviendra.

Le PAE offre des conseils sur de nombreux sujets, y compris les problèmes personnels, familiaux et professionnels, et même les questions juridiques et financières. Composez le +1 800 398-9505 ou rendez-vous sur le site monhomeweb.ca pour en savoir plus.

MHI RJ AVIATION

APERÇU DU PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX POUR EMPLOYÉS SALARIÉS

Assurance vie	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	PROTECTION FACULTATIVE
Employé	Une fois le salaire de base annuel	Jusqu'à 1,65 million \$ (combiné avec l'assurance vie de base), maximum 5 fois le salaire de base annuel, par tranches de 5 000 \$ [†]
Conjoint		Jusqu'à 400 000 \$, par tranches de 5 000 \$ [†]
Enfant		Jusqu'à 50 000 \$, par tranches de 5 000 \$

[†] Dans les 31 jours suivant l'embauche, aucune preuve d'assurabilité n'est requise pour une couverture jusqu'à 40 000 \$

Décès et mutilation accidentels (DMA)

Employé	Une fois le salaire de base annuel	Jusqu'à 1,65 million \$ (combiné avec la DMA de base), par tranches de 5 000 \$
Conjoint		Jusqu'à 400 000 \$, par tranches de 5 000 \$
Enfant		Jusqu'à 50 000 \$, par tranches de 5 000 \$

Voyage d'affaires DMA

Employé	200 000 \$	Non disponible
---------	------------	----------------

Invalidité de longue durée

Protection	60 % de votre salaire de base (maximum mensuel de 17 000 \$, les montants supérieurs à 10 600 \$ nécessitant une preuve médicale)	70 % de votre salaire de base (maximum mensuel de 17 000 \$, les montants supérieurs à 10 600 \$ nécessitant une preuve médicale)	70 % de votre salaire de base (maximum mensuel de 17 000 \$, les montants supérieurs à 10 600 \$ nécessitant une preuve médicale), avec l'option d'indexation (augmentée annuellement selon l'IPC, maximum de 3 %, le 1 ^{er} janvier de l'année suivant les 30 mois d'invalidité)
Période d'attente	26 semaines	26 semaines	26 semaines
Fin de la protection	65 ans ou à la retraite	65 ans ou à la retraite	65 ans ou à la retraite

Assurance maladie grave

Employé et conjoint	Jusqu'à 250 000 \$, par tranches de 25 000 \$ [†] 25 maladies couvertes
Enfant	5 000 \$ 31 maladies couvertes

[†] Aucune preuve d'assurabilité n'est requise pour une couverture jusqu'à 75 000 \$. La couverture est soumise à une limite de 24 mois pour les affections préexistantes.

Exemples de maladies couvertes : Cancer (potentiellement mortel), crise cardiaque, insuffisance rénale

MHI RJ AVIATION

APERÇU DU PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX POUR EMPLOYÉS SALARIÉS

DOLLARS FLEX ET COMPTES PERSONNALISÉS

Vous recevez un montant de Dollars Flex, que vous pouvez utiliser pour vous aider à payer la couverture facultative, ou à déposer dans un ou plusieurs comptes personnalisés.

COMPTE GESTION-SANTÉ (CGS)	COMPTE MIEUX-ÊTRE	RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE (REER) COLLECTIF DE LA FINANCIÈRE MANUVIE
<p>Vous aide à payer les frais médicaux et dentaires, engagés pour vous-même ou pour vos personnes à charge, qui sont admissibles, mais non couverts (ou partiellement couverts) par le régime de MHI ou celui de votre conjoint (franchises, coassurance, frais qui dépassent les maximums du régime, etc.). Les frais admissibles sont définis dans la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>. Veuillez communiquer avec Industrielle Alliance pour obtenir la liste complète des frais admissibles.</p>	<p>Vous aide à payer les frais admissibles liés au mieux-être, engagés pour vous-même ou pour vos personnes à charge. Voici des exemples de frais admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à un centre de conditionnement physique • Cours collectifs d'activités physiques supervisés par un instructeur • Frais d'inscription à des équipes sportives • Abonnements de saison ou forfait journalier (p. ex. : ski, golf, tennis, etc.) • Frais de location de terrains de sport (p. ex. : badminton, tennis, football, etc.) • Vélo libre-service (BIXI) <p>Veuillez communiquer avec Industrielle Alliance pour obtenir la liste complète des frais admissibles.</p>	<p>Vous avez également le choix de transférer la totalité ou une partie de vos Dollars Flex dans le Régime enregistré d'épargne retraite (REER) collectif de la Financière Manuvie. Le montant choisi sera transféré au Régime enregistré d'épargne retraite (REER) collectif de la Financière Manuvie à chaque période de paie.</p> <p>La cotisation au REER ne sera pas assujettie à l'impôt sur le revenu des particuliers. Il vous incombe de vous assurer que vous avez suffisamment de droits de cotisation à un REER afin d'éviter les pénalités fiscales pour les cotisations excédentaires à un REER.</p>

Détails supplémentaires concernant le CGS et le compte mieux-être

Toute partie non utilisée du compte CGS et du compte mieux-être pendant l'année en cours peut être reportée à l'année civile suivante. Au terme de la deuxième année, les montants reportés seront perdus si vous ne les avez pas utilisés.